

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
du 15 septembre 2020

Présents : S. Bayet, C. Bellet, G. Blaffart, M. Bosmans, E. Dejardin, C. Dungelhoeff, V. Liesens, I. Linkens, S. Meunier, F. Pitz, J. Roos, A. Semaille

Animateurs FéWaSSM : I. Linkens

1) Approbation du PV du 16/06/20

Le PV est validé

2) AVIQ : décomptes 2019 et 2^{ème} avance 2020

I. Linkens explique les échanges qui se sont tenus avec l'AVIQ cet été et qui ont menés, compte tenu du retard pris par l'AVIQ dans le contrôle des comptes 2019, à verser une seconde avance sur base de 2018 indexé.

Une rencontre est prévue ce vendredi 18/09. Les délégués de la FéWaSSM s'assureront des timings prévus pour la clôture des comptes 2019 et pour le processus futur qui pose régulièrement soucis.

Il sera indispensable d'obtenir des garanties sur un roulement du versement des subventions.

3) Plan Get Up Wallonia

Tour de table sur les recrutements réalisés, les projets mis en places et l'évolution constaté du nombre et du type de demandes.

De manière générale :

- Recrutement de travailleurs avec peu ou pas d'expérience → tâches spécifiques parfois confiées : testing et bilans par exemple, recherche-action, groupes, ...) ;
- Équipes en place parfois en questionnement sur l'engagement de ressources en plus pour un laps de temps court mais dans la majorité des cas les recrutements ont bien eu lieu ;
- En fonction des services, l'augmentation des demandes très variable : importante ou inexistante. Les ressources Get Up aident à faire diminuer la liste d'attente et

participent à la prise en charge des nouvelles demandes même si elles ne sont pas étiquetées COVID au départ.

Quid de la suite au 22/06/2021 ? Est-ce que les moyens seront pérennisés ?

Est-ce qu'on diminuera les nouvelles prises en charge 2 à 3 mois avant la fin de leur contrat pour éviter d'interrompre des suivis ?

Quid du fait que les travailleurs vont eux-mêmes anticiper la fin de leur contrat et donc quitter leur poste plus tôt que prévu ? En fonction de leur date de départ, est-ce qu'on les remplacera pour une période courte ?

Indicateurs à rentrer à l'AVIQ ? Les représentants des SSM au sein du CoPil Get Up ont insisté sur les données déjà encodées pour ne pas rajouter de donner à collecter supplémentaires. Chaque service devrait par ailleurs indiquer dans son PSSM ce qu'il a mis en place spécifiquement autour du projet Get Up.

Rmq : quid si travailleur positif covid ? Il faudra identifier les contacts proches qui devront alors aller chez leur médecin pour dire qu'ils ont été en contact avec un cas positif.

A noter que l'inspection a demandé à un service d'établir une procédure en cas de et en cas d'absence de la direction.

Par rapport au télétravail rappeler aux travailleurs qu'on est dans un secteur essentiel qui re-fonctionne normalement.

Les représentants de la FéWaSSM demanderont à l'AVIQ de communiquer sur ces différents points.

4) Réflexion sur le financement d'un permanent de la FéWaSSM

I. Linkens, Ch Bellet et S. Meunier expliquent le contexte du travail réalisé et de la réflexion suite à la présence de Murielle Norro en 2019 et le mécanisme de la subvention facultative avec ses avantages et inconvénients.

Note en annexe sur le contexte, les objectifs du permanent et les inconvénients d'un fonctionnement à travers une subvention facultative.

Le CA a demandé que la CAF prépare en toutes transparence la réflexion en vue de la porter ou pas à l'AG.

La FéWaSSM supporterait 0.25 ETP sur fonds propres en 2021 pour soutenir l'impulsion.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : Rue des Fusillés, 20 – 1340 Ottignies

Courriel : fewassm@gmail.com

Impact sur les cotisations si recrutement de 0.75 ETP coordinateur :

		2020	2021	2022
PO ayant un ou deux SSM	Base	€ 125,00	€ 105,00	€ 105,00
	Permanent	€ 0,00	€ 610,93	€ 847,56
	Total	€ 125,00	€ 715,93	€ 952,56
PO ayant trois SSM ou plus	Base	€ 75,00	€ 60,00	€ 60,00
	Permanent	€ 0,00	€ 610,93	€ 847,56
	Total	€ 75,00	€ 670,93	€ 907,56

Impact sur les cotisations si recrutement de 0.50 ETP coordinateur :

		2020	2021	2022
PO ayant un ou deux SSM	Base	€ 125,00	€ 105,00	€ 105,00
	Permanent	€ 0,00	€ 436,06	€ 604,18
	Total	€ 125,00	€ 541,06	€ 709,18
PO ayant trois SSM ou plus	Base	€ 75,00	€ 60,00	€ 60,00
	Permanent	€ 0,00	€ 436,06	€ 604,18
	Total	€ 75,00	€ 496,06	€ 664,18

Tour de table :

- Si les cotisations augmentent, il y aura une attente ++ sur la personne et sur le CA
- Si la personne qui est engagée arrive à faire aboutir la revalorisation des FF, elle va s'autofinancer
- Les membres vont attendre des résultats concrets
- Sur un PO comme la province du Hainaut, qui a ses propres moyens et capacités d'interpeller le politique, ce sera non. La situation financière de la Province est telle que tous les services doivent faire des économies donc cela ne passera pas d'autant plus pour un petit budget comme les SSM par rapport aux autres secteurs provinciaux. La province considère en plus que ses travailleurs viennent en réunion et s'investissent.
Et si certains gros PO partent la FéWaSSM va perdre en représentativité et en force.
- Le montant peut paraître énorme et risque que ça biaise la relation entre les membres et la FéWaSSM : pression ++, demande de résultats
- Recruter un travailleur sans employeur à part entière est un modèle difficile, à haut risque pour la gestion efficace du travailleur (idem dans les plateformes et les réseaux en santé mentale). Et si un travailleur va au tribunal du travail, pour une petite asbl avec très peu de fonds propres, c'est un risque de faillite.

- Argument fort de dire que le permanent va protéger les membres du CA qui s'exposent Vs le permanent va devenir « la cible » des autorités sur ce qu'il défend/porte
- La diversité du secteur et du type de PO fait que les modes de représentation que la FéWaSSM a adopté actuellement avec une mixité des tendances fonctionne bien alors qu'une personne unique risque de ne pas avoir ces différentes sensibilités. Les membres présents disent qu'il faudrait qu'il soit certainement accompagné alors par des représentants de toutes les sensibilités
- Difficulté pour les services de s'engager sur une période longue. La simulation porte sur 2 ans mais le montant va évoluer au fur et à mesure des indexations et évolutions barémiques et la pression sur les services va augmenter
- Risque ++ que des membres partent et qu'on perde tout le travail de fédération des membres réalisés ces dernières années
- Le permanent est l'idéal mais le financier est tellement le nerf de la guerre dans les services que c'est difficile d'envisager un investissement complémentaire

Attention des administrateurs présents qui expliquent la charge de travail qui portent sur eux et du fait que des postes sont vacants au risque d'augmenter encore la charge portée par ceux qui restent.

Quid des attentes des membres aujourd'hui ? Quid du niveau de satisfaction actuel et du besoin d'avoir une évolution du service ? Les membres de la CAF présents expriment :

- De la satisfaction
- Une confiance dans la féwassm
- Une situation confortable pour les services : ils ont l'info et pas le travail
- Reconnaissance du travail réalisé (yc par les équipes et les PO dans le cas cité)

A la question des membres sur le risque si on ne fait rien, certains administrateurs expriment la crainte d'épuisement des membres du CA ou de la diminution du temps qu'ils peuvent y consacrer et donc la diminution de la défense des membres

5) Nouveaux accords non marchands 2021-2024

Explication du montant annoncé pour le secteur santé. Les négociations commenceront prochainement et il faudra que la FéWaSSM puissent y défendre ses attentes.

Il est expliqué que dans la dernière négociation des moyens du budget sont partis vers les organisations syndicales et vers les représentants patronaux.

C'est sans doute une piste à négocier pour financer le permanent. En conséquence la subvention facultative pourrait être acceptée rapidement par la politique comme une transition.

6) Subventions facultatives

Le Cabinet avait annoncé qu'il voulait faire un cadastre précis sur toutes les subventions facultatives (y compris en promo santé depuis la dernière réforme de l'état) avant d'accorder des décisions de renouvellement ou de refus.

Le problème c'est que ça prend du temps à l'administration et au cabinet et qu'en conséquence de nombreux projets n'ont toujours pas de réponse au 15/09 pour des subventions qui devaient commencer au 01/01.

Le Cabinet et l'AVI seront interpellés sur cette situation très inconfortable pour les emplois et la continuité des services.

7) Odj et calendrier

Report des points de la réunion d'aujourd'hui
Embauche compensatoire corrigée

Dates pour les prochaines CAF :

- 20 octobre
- 17 novembre
- 15 décembre